



Indivision et pret immobilier

Par **lollo04**, le **17/08/2010** à **17:12**

Bonjour, j'ai acheté un bien immobilier en indivision en contactant un prêt immobilier. Le jour de l'aménagement, mon ex-compagne m'a mis à la porte, je n'ai jamais habité dans cette maison et mon ex-compagne a toujours payé le prêt immobilier. Je voudrais contracter un prêt immobilier à mon nom propre pour acquérir un bien immobilier et je voudrais savoir comment faire pour me retirer de cette indivision et de ce 1er prêt immobilier.

Par **fif64**, le **17/08/2010** à **17:16**

Vous allez voir un notaire en demandant qu'il vous établisse un compromis de licitation (licitation = vente entre coindivisaires). Il faut bien sûr que votre ex-compagne soit d'accord. Avec ça, vous allez à la banque et vous demandez votre désolidarisation du prêt. Si votre ex-compagne n'est pas d'accord, il faut aller voir le juge et demander la licitation à la barre du tribunal (vente aux enchères).